



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-deuxième session

Tachkent (Ouzbékistan), 5-7 mai 2020

**Révision de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO
en matière de nutrition**

Résumé

Le Conseil, à sa cent soixante et unième session, tenue en avril 2019, a approuvé une recommandation en faveur de l'élaboration d'une version actualisée de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition. Cette version révisée prendra en considération: 1) la malnutrition sous toutes ses formes; 2) les systèmes alimentaires, sans se limiter à l'agriculture tenant compte de la nutrition; 3) le contexte mondial actuel qui s'appuie sur les résultats de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, la Déclaration de Rome sur la nutrition et son Cadre d'action, et la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. En outre, elle comprendra un plan de mise en œuvre et un cadre de responsabilités solides, et intégrera des considérations spécifiques au contexte et à la région concernée.

Le présent document fournit un résumé des progrès accomplis quant à la mise à jour de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, et de ses processus généraux.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale souhaitera peut-être formuler des indications sur l'élaboration de la nouvelle version de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition dans une perspective régionale.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

ERC-ECA-Secretariat@fao.org

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

Introduction

1. L'édition 2019 de L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde¹ donne des informations sur les défis toujours plus complexes liés à la malnutrition dans le monde, dont les taux alarmants de dénutrition et de surnutrition. Actuellement, plus de 820 millions de personnes sont en situation de faim chronique, alors que 2 milliards d'adultes présentent un excès pondéral, parmi lesquelles 672 millions sont obèses.
2. La mauvaise alimentation est la cause sous-jacente de la dénutrition et de la surnutrition. La FAO, organisation chef de file des Nations Unies dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, dont l'expertise couvre l'ensemble du système alimentaire, a un rôle extrêmement important à jouer dans l'amélioration de la nutrition pour tous.
3. Les éléments qui se sont fait jour récemment au niveau mondial, tant au plan des connaissances que dans la pratique, ont souligné le rôle vital que le fonctionnement des systèmes alimentaires jouait dans la promotion de la nutrition en garantissant la disponibilité d'aliments sains et leur accessibilité. Plus particulièrement, la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), animée conjointement en novembre 2014 par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Rome sur la nutrition² et son Cadre d'action³. En septembre 2015, la communauté internationale a souscrit à 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, qui visent à tracer la voie vers un monde libéré de la faim, plus équitable et plus durable⁴. En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la Déclaration de Rome sur la nutrition ainsi que son Cadre d'action et a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)⁵, dont la mise en œuvre devait être dirigée conjointement par la FAO et l'OMS.
4. À sa cent vingt et unième session, tenue en mars 2017, le Comité du Programme a demandé qu'une évaluation de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition (dénommée ci-après la Stratégie) soit réalisée afin de veiller à ce que les travaux menés par l'Organisation à l'appui d'une nutrition améliorée pour tous demeurent pertinents et la Stratégie, adaptée à l'objectif visé⁶. L'évaluation de la Stratégie⁷ a été achevée en février 2019. L'équipe qui en était chargée a formulé plusieurs recommandations destinées à renforcer l'impact des travaux de la FAO dans le domaine de la nutrition.
5. À sa cent vingt-sixième session, tenue en mars 2019, le Comité du Programme a demandé que la Stratégie soit actualisée et qu'un rapport sur l'état d'avancement de cette mise à jour soit présenté à sa cent vingt-septième session (novembre 2019)⁸.
6. À la mi-2019, la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires de la FAO, sous la supervision et conformément aux indications du Sous-Directeur général chargé du Département du développement économique et social, a entamé le processus d'actualisation de la Stratégie. Il s'agit d'un processus inclusif et axé sur les activités de l'ensemble de l'Organisation. Il reposera sur des consultations internes et externes et suivra une approche itérative tout au long de l'année 2020.

¹ <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>.

² <http://www.fao.org/3/a-ml542f.pdf>.

³ <http://www.fao.org/3/a-mm215f.pdf>.

⁴ <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>.

⁵ <https://www.un.org/nutrition/fr>.

⁶ <http://www.fao.org/3/a-ms543f.pdf>.

⁷ <http://www.fao.org/evaluation/evaluationdigest/evaluation-detail/fr/c/1185155/>.

⁸ <http://www.fao.org/3/mz010fr/mz010fr.pdf>.

Examen de l'état d'avancement par le Comité du Programme⁹ et le Conseil¹⁰

7. Une ébauche annotée¹¹ de la Stratégie actualisée a été élaborée et présentée à la fin de septembre 2019 au Comité du Programme, qui l'a examinée à sa cent vingt-septième session, tenue du 4 au 8 novembre 2019.

8. Le Comité du Programme a fait bon accueil aux informations actualisées sur le processus d'élaboration de la Stratégie. Il s'est dit favorable à la priorité accordée à la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, compte tenu de l'engagement de la FAO en faveur de cet objectif. Il s'est félicité de l'approche axée sur les systèmes alimentaires et a demandé que la Stratégie précise les avantages comparatifs de l'Organisation à cet égard. Par ailleurs, le Comité du Programme a souligné que les principales recommandations issues de l'évaluation devaient être pleinement prises en considération dans la Stratégie actualisée. Il a recommandé que l'élaboration de la Stratégie actualisée s'appuie sur un processus de consultation inclusif avec les Membres.

9. Le Comité du Programme attendait avec intérêt d'examiner le projet de Stratégie en intégralité à sa cent vingt-neuvième session (novembre 2020) et la version finale à sa cent trentième session (mars 2021), afin qu'elle soit présentée au Conseil de la FAO et approuvée par celui-ci en mars 2021, si possible avant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

10. Le Conseil, à sa cent soixante-troisième session (décembre 2019), a approuvé les recommandations formulées par le Comité du Programme à sa cent vingt-septième session quant à la poursuite des travaux sur la Stratégie.

Synthèse de la Stratégie actualisée

11. La Stratégie actualisée comprendra les sections suivantes: a) Introduction et contexte; b) Vision; c) Approche; d) Principes généraux; e) Résultantes; f) Moyens d'exécution; g) Plan de mise en œuvre et h) Cadre de responsabilités.

Introduction et contexte

12. L'introduction montrera que la nutrition est essentielle à la réalisation des objectifs de la FAO à l'appui des pays qui visent à atteindre leurs cibles en rapport avec les ODD. Elle soulignera que l'Organisation doit impérativement faire progresser son approche institutionnelle de la nutrition pour mieux renforcer le rôle de chef de file qu'elle s'est engagée à jouer dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. La partie «Contexte» présentera les facteurs cruciaux ayant une incidence sur l'actualisation de la Stratégie, à savoir: a) le caractère évolutif du fardeau que constitue la malnutrition; b) les principaux changements structurels mondiaux qui influent sur la malnutrition et inversement; c) l'élaboration des ODD et de nombreuses initiatives et possibilités (Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, par exemple) en vue de catalyser les avancées en matière de nutrition; et d) le nombre accru d'organisations intéressées par la nutrition.

La vision

13. La vision de la FAO en matière de nutrition reflétera un objectif, celui que chacun puisse adopter des pratiques alimentaires qui favorisent tous les aspects de la santé et du bien-être, soient accessibles, abordables, sans danger et équitables, soient acceptables au plan culturel et aient une faible incidence sur l'environnement. Elle mettra également en évidence l'approche fondée sur les systèmes alimentaires qui doit permettre d'atteindre cet objectif, en insistant sur l'avantage comparatif de la FAO pour ce qui est de mettre l'accent sur l'aspect alimentaire de la nutrition.

⁹ <http://www.fao.org/3/na582fr/na582fr.pdf>, pages 12 et 13, point 12.

¹⁰ <http://www.fao.org/3/nb990fr/nb990fr.pdf>.

¹¹ <http://www.fao.org/3/nb124fr/nb124fr.pdf>.

Approche

14. L'approche de la FAO destinée à améliorer la nutrition consiste à prêter un appui à la mise en œuvre de politiques, d'innovations et de mesures, dans les systèmes alimentaires aux niveaux mondial, régional, national et local, qui permettront à chacun de voir se concrétiser la vision de la FAO en matière de nutrition. Elle tirera parti de l'expertise de la FAO dans tous les domaines liés aux systèmes alimentaires: chaîne d'approvisionnement alimentaire, environnement alimentaire et comportement des consommateurs.

Principes généraux

15. La Stratégie actualisée indiquera comment les activités de la FAO en matière de nutrition seront fondées sur un ensemble de principes fondamentaux, à savoir: i) tous les individus ont droit à une alimentation adéquate; ii) l'équité et l'égalité entre les sexes doivent être renforcées et les effets négatifs liés aux inégalités dans ce domaine doivent être évités; iii) les partenariats sont essentiels pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes et le rôle de premier plan des partenaires dans d'autres domaines vitaux comme le renforcement du système de santé et l'éducation est reconnu et soutenu; et iv) l'adoption d'une approche systémique implique de quantifier et d'équilibrer les compromis qui pourraient s'avérer nécessaires pour que les régimes alimentaires soient sains, sans risque, disponibles, abordables, acceptables et attrayants pour tous, ainsi que d'évaluer les effets des différentes politiques et actions sur divers aspects de la durabilité (environnement, société et culture, économie) sans mettre en danger la santé des individus.

Résultantes

16. La Stratégie actualisée définira une chaîne de résultats dans le cadre de laquelle un ensemble de résultantes inspirées du mandat de la FAO et conformes au modèle de chaîne de résultats et aux objectifs mondiaux de l'Organisation pourront être obtenues.

- a. Résultante 1: Aux niveaux mondial, régional, national et local, il existe une vision claire consistant à instaurer des régimes alimentaires qui favorisent tous les aspects de la santé et du bien-être, soient accessibles, abordables, sans danger et équitables, soient acceptables au plan culturel, et aient une faible incidence sur l'environnement et exercent peu de pression sur celui-ci, ainsi que les changements nécessaires pour améliorer les systèmes alimentaires qui ne permettent pas de concrétiser la vision.
- b. Résultante 2: Des partenariats entre de multiples parties prenantes sont forgés et renforcés pour obtenir une vision commune et un engagement fort en faveur des changements qu'il est nécessaire d'opérer dans les politiques et les mesures afin d'instaurer des régimes alimentaires sains tout en contribuant à la durabilité économique, socioculturelle et environnementale.
- c. Résultante 3: Les partenaires locaux, nationaux, régionaux et mondiaux s'emploient à déterminer l'incidence et l'impact que leurs politiques actuelles ont sur les systèmes alimentaires et la nutrition et ils participent au processus de transformation (innovations comprises) des systèmes alimentaires qui est nécessaire pour améliorer la cohérence et l'incidence des politiques.
- d. Résultante 4: Les capacités dans les pays sont suffisantes et les structures de gouvernance fonctionnent efficacement aux niveaux local, national, régional et mondial, contribuant ainsi au succès des politiques, des innovations et des mesures mises en œuvre.
- e. Résultante 5: Les acteurs publics et d'autres parties prenantes mettent en œuvre les politiques, les innovations et les mesures qui sont nécessaires à un changement positif.

Moyens d'exécution

17. La Stratégie actualisée présentera, de manière claire et détaillée, les mesures que la FAO prendra pour atteindre les objectifs fixés. Ces mesures seront en accord avec les fonctions essentielles de l'Organisation, interagiront/s'influenceront mutuellement et pourront être mises en avant ou en retrait

selon le contexte. Il ne s'agit pas de mesures séquentielles ni constituant des blocs, elles fonctionnent plutôt en synergie et s'inscrivent dans le droit fil des actions de tous les partenaires et parties prenantes.

- a. La FAO fera œuvre de sensibilisation et de communication, aux niveaux national, régional et mondial, dans les domaines liés à l'amélioration de l'accès à des régimes alimentaires qui promeuvent tous les aspects de la santé et du bien-être, plus particulièrement des régimes alimentaires qui soient accessibles, abordables, sans danger et équitables, soient acceptables au plan culturel et aient un faible impact environnemental, ainsi qu'à l'instauration des changements nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires qui ne permettent pas de concrétiser la vision.
- b. La FAO collectera des données, réalisera des analyses et synthétisera les éléments factuels concernant les régimes alimentaires, la nutrition et les systèmes alimentaires.
- c. La FAO fournira un lieu de rencontre aux Membres et aux partenaires, notamment les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé. En tant qu'organisation crédible et neutre, elle facilitera un dialogue renforcé et servira d'intermédiaire à la création d'une vision commune des changements nécessaires pour que les systèmes alimentaires permettent l'accès à des régimes alimentaires sains, tout en favorisant l'ensemble des aspects de la durabilité.
- d. La FAO fera participer les pays et les partenaires à l'analyse des politiques afin de déterminer l'effet des politiques existantes, les lacunes des politiques et les changements et innovations nécessaires pour améliorer la cohérence et renforcer l'impact dans l'ensemble du système alimentaire. Ces activités pourraient également inclure la traduction d'accords, codes de conduite ou autres instruments internationaux et leur adaptation dans le cadre des normes et directives nationales.
- e. La FAO contribuera à renforcer les capacités nationales aux niveaux individuel, organisationnel et politique afin de faciliter la mise en place des structures de gouvernance et des partenariats nécessaires à la mise en œuvre des politiques, des innovations et des mesures pertinentes.
- f. La FAO prêtera une assistance technique dans son domaine d'expertise et dans le cadre de son mandat afin de veiller à la bonne marche des fonctions d'exécution.

Plan de mise en œuvre

18. La FAO élaborera un plan de mise en œuvre qui prendra en considération des éléments spécifiques au contexte et à la région.

Cadre de responsabilités

19. Un cadre de responsabilités sera établi en accord avec les mécanismes de programmation, d'établissement de rapports et de redevabilité de l'Organisation.

Processus et calendrier

20. Des consultations approfondies, réalisées à la fois au sein de la FAO et auprès de partenaires extérieurs, débiteront en 2019 et se poursuivront tout au long de 2020.

21. Une équipe spéciale technique sur la stratégie dans le domaine de la nutrition, composée de représentants de tous les départements et divisions techniques installés au Siège de la FAO, de tous les bureaux régionaux et de certains bureaux sous-régionaux, a été créée. Sa première réunion a eu lieu le 11 novembre 2019. L'objectif était d'examiner et de compiler les observations de tous les participants sur l'ébauche annotée de la Stratégie actualisée qui avait été transmise au Comité du Programme. L'équipe spéciale technique sur la stratégie nutritionnelle se réunira régulièrement en 2020 pour étudier les principaux éléments de la Stratégie et examiner les projets des différentes sections du document.

22. Par l'intermédiaire de cette note d'information, qui est mise à la disposition des participants à toutes les conférences régionales, ceux-ci recevront des renseignements sur le processus et l'orientation de la mise à jour de la Stratégie. Ces renseignements seront communiqués selon le calendrier des réunions des différents comités techniques¹²:
- a. Asie et Pacifique (17-20 février 2020);
 - b. Proche-Orient (2-4 mars 2020);
 - c. Afrique (23-27 mars 2020);
 - d. Amérique latine et Caraïbes (27-29 avril 2020);
 - e. Europe (5-7 mai 2020).
23. Un projet préliminaire de Stratégie actualisée sera transmis à tous les comités techniques de la FAO en 2020. Les projets seront communiqués selon le calendrier des réunions des différents comités techniques:
- a. Comité des pêches, 13-17 juillet 2020;
 - b. Comité des forêts, 22-26 juin 2020;
 - c. Comité des produits, 23-25 septembre 2020;
 - d. Comité de l'agriculture, 28 septembre – 2 octobre 2020.
24. Les consultations externes avec les principales parties prenantes, y compris les organisations partenaires des Nations Unies, certaines institutions universitaires, des donateurs, des organisations non gouvernementales et autres, seront réalisées en 2020.
25. Un séminaire informel avec les Membres, lors duquel sera présenté et examiné un projet de Stratégie actualisée, se tiendra à Rome (Italie) au deuxième semestre de 2020. Les invitations seront adressées à tous les représentants permanents auprès de l'Organisation à Rome.
26. Une nouvelle version du projet, tenant compte des résultats des consultations susmentionnées, sera transmise au Comité du Programme afin qu'il l'examine à sa cent vingt-neuvième session (novembre 2020).
27. La version définitive sera communiquée au Comité du Programme, pour approbation à sa cent trentième session (mars 2021), puis présentée à la cent soixante-sixième session du Conseil de la FAO (mars 2021), pour adoption.
28. Dans le cadre de ce processus, la Conférence régionale souhaitera peut-être formuler des indications sur l'élaboration de la version actualisée de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition dans une perspective régionale.

¹² <http://www.fao.org/about/meetings/fr/>.